



RÉGION MORGES - AUBONNE

Ad Intérim : Claude Busslinger - Trésorière
Chenaillettaz 3
1110 Morges
claudeneibus@hispeed.ch
www.morgesaubonne.eerv.ch

COMMENTAIRES - COMPTES 2019 - Région 2

A - Résumé

La région boucle cette première année de la législature avec un bénéfice d'exploitation de CHF 7000.06 et un bénéfice de l'exercice de CHF 12'292.06.

La différence provient des prélèvements aux fonds conformément aux décisions prises par l'AR et du CR ainsi que les charges exceptionnelles diverses relevant de l'année antérieure.

Avant de passer à l'étude détaillée des comptes qui doivent être adoptés, le CR souhaite souligner quelques points généraux à propos des finances de la région :

- L'AR du printemps 2018 avait décidé d'attribuer, sur le bénéfice de l'exercice 2017, un montant de CHF 2'000 pour alimenter le fonds Présence et solidarité à libérer en 2019, ce qui a été fait et qui permet de présenter des chiffres de ce Lieu d'Eglise avec un résultat bénéficiaire de CHF 317.74, ce qui est une prouesse et nous reviendrons en détail lors de l'analyse de ce service communautaire.
- Nous prêtons une salle tous les vendredi après-midi à la fondation ProXY dans la maison de Beausobre. Ce prêt, évalué à CHF 2000.00, est possible grâce à la générosité de la paroisse de Morges, qui nous a autorisé cet échange depuis fin 2018. Cette cohabitation se déroule bien et nous ne constatons aucune collision ou friction avec l'emploi de ce bureau dévolu à la Région.
- Le SC - Formation et Accompagnement boucle l'exercice 2018 avec un bénéfice de CHF 2'781. C'est encourageant.
- Les rencontres de printemps et d'automne du CR avec les présidents et trésoriers des conseils paroissiaux ont eu lieu. Les sujets abordés lors de ces soirées ont traité du pot commun, des contributions paroissiales et de la situation financière de chaque paroisse. Les situations sont diverses, et sont propres à la configuration du lieu. La paroisse est-elle propriétaire de bien immobilier ou pas reste l'élément essentiel qui permet à ses finances de rester à flot.
- Dans la mesure de nos possibilités, le CR œuvre de façon à ce que ses projets régionaux puissent soutenir les paroisses grâce au fond de solidarité. Cette année de renouvellement de législature, c'est plutôt les économies qui permettent ce résultat.
- Le Conseil Régional remercie les paroisses pour leur solidarité, pour l'accueil qui nous est donné quand la Formation d'adulte organise des activités pour relayer ses offres. Ces activités nous permettent d'alimenter les fonds, soupapes nécessaires pour soutenir les futurs projets.

Dans ce préambule nous devons remercier : paroissiens, paroisses, donateurs, bénévoles, services communautaires, conseils, caissiers et ministres. Sans eux le fonctionnement et l'existence financière de la région seraient impossibles. Il adresse un remerciement tout particulier

à Douglas Treboux nouveau caissier et comptable toujours disponible et de bonne humeur, ainsi que Laurence Schneider-Vidi qui a supervisé son travail avec bienveillance et compétence.

Nous nous devons de relever que les contrôleurs aux comptes ont été fâchés de ne pas pouvoir recevoir les comptes quelques jours avant leur réunion, histoire de pouvoir questionner la trésorière avec pertinence en ayant pu se plonger dans les chiffres auparavant, et ils avaient raison.

Nous devons relever les éléments conjoncturels de ce début de législature qui expliquent ce retard et qui ont pu faire peur à certains présidents ou trésoriers de nos lieux d'Eglise. Nous avons engagé Douglas Treboux qui fort d'une formation théorique dans la comptabilité, n'a pas encore exercé dans une entreprise, entouré et formé en pratique dans cette matière. C'est un premier emploi. Une comptabilité analytique est un outil difficile à manier. Comme première approche du monde professionnel, c'est ardu et complexe. En dernier lieu, il n'est pas à journée faite à Beausobre à plancher sur cette matière. Il est employé moins de huit heures par semaine et de ce fait, il lui est difficile d'acquérir une aisance rapide dans un système comptable difficile en un laps de temps relativement court. Nous le remercions de tout cœur d'être disponible jusqu'à des heures indues de la nuit pour tenter de répondre aux objectifs et aux délais.

Laurence Schneider la caissière régionale avait bénéficié du soutien de Christine Bettex et de Coraline Bonzon, qui, selon ses dires, avaient été fort précieux pour résoudre les difficultés d'Abacus.

Enfin, le CR souhaite apporter quelques précisions sur les comptes que l'AR devrait adopter.

B - Charges et Produits

Régions et paroisses

Vous savez que trois personnes appuient le travail de notre MCO François Paccaud au secrétariat de la région.

- Les salaires de Douglas Treboux, Nicole Linder et Laurence Schneider-Vidi totalisent CHF 20'613.95 répartis entre : 10410 Région Chancellerie et Finances 56000 - 56740 et un forfait de CHF 8'700.00 attribué au FA Catéchisme.
- Les contributions des paroisses à la région figurent sous : produits du compte 60900. Les sommes portées au budget ont été comptabilisées. Nous avons budgété CHF 32'000 de contributions obligatoires et CHF 8'000 de contributions solidaires.
- L'état, dans le détail, de la situation du paiement de chaque paroisse se situe dans les comptes de l'Actif et du Passif. Commentaires que nous aborderons plus loin.

Chancellerie et finances

Sous Chancellerie et finances le point principal tient en la structure de cette année, à savoir une année de transition, sans beaucoup de projet mangeur vis-à-vis des finances. En effet, nous avons budgété CHF 16'000.00 de frais divers de chancellerie et nous n'en avons dépensé « que »

CHF 9'643.86. Au passage, vous noterez les centimes qui sont dû aux facturations internes qui sont précises aux centimes. Les photocopies et les remboursements d'EURO calculés au plus près. (45020,45710,62095,47955)

Il a été demandé par les trésoriers de quelques paroisses de supprimer cette facturation interne. Le CR n'est pas favorable à généraliser cette suppression. En effet, Certaines paroisses ont fait l'investissement onéreux de photocopies performantes et d'autres pas. Induire une gratuité du service, reviendrait à introduire une sorte d'inégalité entre les lieux d'église.

- Loyers : les loyers et le nettoyage des locaux (comptes 40000, 40100 et 40010) ne montrent aucun changement. Le loyer des bureaux dans la maison de Beausobre est de CHF 6'000. CHF 4'000 mis dans Chancellerie et finances et CHF 2'000 dans la section Information et dialogue. Le loyer pour l'utilisation de la Chapelle Charpentier est descendu de CHF 1'300 à CHF 1'000 comme expliqué dans le budget, les JAB ne chantent plus dans ces locaux.
- Abonnement Téléphone et Internet : dans les comptes 45101 et 45120 figurent les abonnements de téléphone et internet. Comme l'abonnement est combiné, établir une juste répartition entre téléphone et internet n'a plus de sens., mais nous avons cependant attribué un montant forfaitaire de CHF 300.00 à information et Dialogue.

SC Formation et accompagnement et SC Présence et solidarité

Les charges et produits des services communautaires seront analysés plus loin, dans la section C - Service Communautaires.

Information et dialogue

Il est bien difficile de différencier les frais occasionnés par Information et dialogue et ceux du poste du MCO, d'autant que c'est la même personne qui porte ces deux responsabilités. Pour simplifier, seuls les frais fixes substantiels liés à ce poste sont attribués à ce secteur ; CHF 2'000 de loyer, CHF 200 de nettoyage et conciergerie. Pour rester cohérent avec le budget, nous avons attribué CHF 300 de frais de connexion internet, pour ne pas perdre de vue qu'une bonne partie de la communication passe par ce canal. Le montant principal compte 10425-47695 correspond à des « bons d'achat publicité » dans le journal de Morges et Quotidien de la Côte qui devaient soutenir les activités des paroisses ou de la région, restés en suspens, nous les utiliserons en 2020.

C - Services communautaires

SC Formation et Accompagnement

SC FA boucle l'année 2019 avec CHF 68'385 de charges contre CHF 71'169 de produits, donc avec un bénéfice de CHF 2'781. Ce bénéfice est encourageant, mais repose en bonne partie sur les efforts de la FA des adultes et du magnifique camp d'été organisé par Christine Courvoisier. En effet ce camp fréquenté par environ 50 personnes (enfants, catéchumènes, jacks et ministres) a permis de produire ce bénéfice.

L'érosion des enfants et des jeunes dans toutes les paroisses induit des activités qui sont soutenues par nettement moins de parents, ce qui entraîne souvent des pertes au niveau des camps par exemple.

Il est important toutefois de noter que notre corps ministériel est très attentif maintenant à réserver des lieux de camps adapté au nombre de participants probables sans surévaluer la réalité des effectifs.

- 10417 FA Catéchisme: ce sont surtout les frais de fonctionnement, comme photocopies, bibles, frais de port, salaire de la secrétaire, mais aussi les offrandes des cultes de Rameau qui figurent dans ce chapitre. Les frais de fonctionnement de l'année 2019, sont dans les normes, mais avec une forte diminution des offrandes des cultes de Rameaux sont descendues à nouveau de CHF 8'580 en 2018, à CHF 4'760 cette année soit la moitié. Preuve chiffrée de la chute des jeunes dans nos groupes de KT. Le repas offert aux bénévoles n'avait pas été budgété, mais félicitations à l'équipe d'avoir trouvé une subvention de la fondation Zimmermann.
- 1041703 FA Caté 7-8: dans cette section nous trouvons non seulement les charges et produits de journées, sorties et weekends de KT7-8 mais aussi le projet de KTClick. Nous nous devons de saluer l'effort de l'équipe qui mène ce projet. En effet le comité du service communautaire avait fixé un objectif ambitieux : faire en sorte que les modules qui seraient développés après le premier en 2018, puissent être financièrement autoporteurs. Charge à eux de trouver des subventions venant d'autres institutions ou des sponsors. L'objectif est atteint, les frais comptabilisés en 2019 à hauteur de CHF 14'800 ; les subventions reçues et le prélèvement au fond équilibrent ces coûts. L'article du Journal de Morges a permis la publicité de ce renouvellement. Reste à s'assurer que ce projet corresponde à l'attente des enfants de 10 à 12 ans.
- 104170501-2 FA Caté 10 Camp Printemps et Automne: les chiffres montrent que le nombre de participants a été un peu plus haut que planifié, ce qui est bien. Dans 62095, se trouvent les subventions JS qui sont en transitoire et elles ont toutes été versées en février 2020. A noter que le camp d'automne a été organisé avec la R1, histoire d'augmenter le nombre de jeunes (5 ou 6) et de soutenir ainsi la région voisine.
- 10104170503 FA Caté 10 camps de ski: Il s'est terminé le 03 janvier 2020, de ce fait, il a été décidé de le comptabiliser entièrement sur 2020. Les Frais de réservation du chalet et les frais engagés en 2019 ont été passés en transitoire.
- 10104170504 FA Caté 10 camps été: Excellente réussite, Merci à Christine qui a su rassembler 25 enfants, 16 Ktécumènes, 10 jacks, et 4 ministres à Arzier. Le bénéfice du camp est le reflet de l'intérêt à réussir à regrouper du monde pour créer du soutien parental et des finances bénéficiaires.
- 1041706 FA Caté 11: les weekends de Caté 11, deux jours de week-end des rameaux en particulier ont coûté plus que prévu. Aucune subvention JS ne vient alléger les camps de moins de cinq jours, de fait et au vu de la participation modeste demandée aux parents et la très faible rentrée lors de l'offrande du culte, ce week-end boucle avec un gros déficit. Contrairement aux apparences, le montant de la nourriture correspond à environ CHF 12 par jour et par personne, donc ce n'est pas excessif.
- FA Jeunesse: Cette section boucle les comptes 2018 en équilibre. C'est très positif. Les années antérieures étaient souvent fortement déficitaires. Le voyage à Taizé et le camp en Ardèche ont fini équilibrés, même avec un bénéfice. Par contre le camp de formation des Jacks a été déficitaire.
- 10419 Adultes-Aînés: La formation d'adultes boucle l'exercice 2019 avec un joli bénéfice de CHF 3'575. Les participants aux conférences autour du thème mourir ont été généreux dans leurs dons et les conférenciers ont quasi tous abandonné leurs défraiements et ont assumé

leurs frais de déplacements. Merci à notre équipe de Formation d'Adulte qui arrive à trouver des thèmes qui sont intéressants et qui mobilisent du public en étant en phase avec le monde.

Présence et Solidarité

Les compte de ce service sont magnifiquement équilibrés. Merci à ce service de veiller au grain et de rester au plus près du budget alloué. Ils sont généreux dans leur vie relationnelle et économe dans leur rapport à vos dons merci à eux.

- Nous vous rappelons que l'AR de 2018 avait alloué un montant de CHF 2000.00 à sortir du fond pour soutenir les activités de ce service (80100)
- Merci aux dames de cœur d'Echandens d'avoir soutenu ce service par un don important 10420-62095
- Présence et Solidarité (10420) : des frais de fonctionnement très modestes de CHF 576.25 malgré un budget de CHF 2'300. Nous devons constater que les offrandes des services funèbres et des cultes ont fondu comme neige au soleil en passant de CHF 1500.00 en 2018 à CHF 494.00 une année plus tard.
- Aumônerie de la rue : (32095 Contributions Divers). La contribution annuelle attribuée à St. Vincent de Paul de CHF 2'000 n'a pas été oubliée cette année. Dans le compte 33095 Subventions Divers, le montant de CHF 7'773.55 représente tous les bons Caritas, Migros et Cumulus, ainsi que tout ce qui est remis lors de la Permanence d'Anita Baumann et son équipe, aux personnes en situation de précarité. Sur le compte 62095 le montant de CHF 7'174 correspond aux dons ; avant tout des bons Caritas, Migros et Cumulus des paroissiens de Morges-Echichens, St-Prex-Lussy-Vufflens et Lonay-Préverenges-Vullierens.
- Terre Nouvelle : La région n'a pas organisé d'évènement régional cette année. Seules les paroisses ont précédé à la vente de rose, de chocolat du CSP, du Sel de l'Eper ceci sans toucher aux comptes de la région.
- EMS : Les dons et offrandes lors des services funèbres et cultes ne se montent plus qu'à CHF 957.00 soit une diminution de plus de 55%. Vis-à-vis de l'année dernière.
- Écoute et accompagnement : dans cette section se trouvent les écritures des rencontres Chouettes, Clin d'œil et Noël ensemble à Aubonne.

D - Bilan

Le bilan montre une liquidité solide, toutes les dettes à court terme ainsi que les fonds affectés sont largement couverts par les liquidités des trois comptes postaux. La diminution de 41K de ces liquidités entre 2018 et 2019, est concomitante à la diminution des dettes.

Au 31 décembre La situation des paroisses vis à vis de la contribution régionale et cantonale est la suivante :

Les paroisses de GL, ME, PdJ, SLV ont fait des avances sur les contributions 2020 pour un total de CHF 4'787.55

Les paroisses de LPV et de l'Aubonne devaient à la région CHF 7'829.03, montant payé au 28 février 2020.

Si en 2017 la région affirmait vouloir faire circuler le bénéfice imposable de la cuvée, en 2019, nous vous proposons, cette année encore de permettre d'attribuer ce bénéfice de CHF 7'000.06 au fond de solidarité inter-paroissial. Dans le budget 2020, nous avons demandé d'augmenter à CHF 42'000.00 la contribution régionale. Nous savons que cette charge est trop importante pour les paroisses du haut, mais qu'elle n'est pas neutre pour les paroisses qui ont des immeubles. Nous vous proposons dès lors, en 2020, de renoncer d'ores et déjà à la part solidaire de chaque paroisse ce qui représentera un total de CHF 6'445.00 (quasi le bénéfice de 2019). Et permettre à GL et PdJ de payer une demi contribution régionale (soit pour faire des chiffres ronds CHF 1500 pour GL et CHF 2500 PdJ). Ces sommes seront prises sur le fond de solidarité inter-paroissial qui est au 31 décembre à CHF 17'013.09. Ces prélèvements n'auront lieu que si nous en avons besoin pour équilibrer les comptes 2020 ¹. Nous encourageons par contre toutes les paroisses et celles-ci en particulier à stimuler leurs paroissiens à la collecte des bons cumulus au profit de PS et de renouveler leurs engagements vis-à-vis des actions Terre Nouvelle.

E - Résolution

Le CR demande à l'Assemblée régionale de bien vouloir accepter les comptes 2019 tels que présentés en votant les résolutions suivantes :

1. L'Assemblée régionale accepte les comptes tel que présentés et donne décharge au Conseil régional et à la caissière.
2. L'Assemblée régionale accepte d'utiliser le bénéfice d'exploitation de CHF 7'000.06 comme proposé au-dessus.

¹ Nous vous rappelons qu'il n'est pas nécessaire que l'assemblée vote sur l'utilisation du fond de solidarité inter-paroissial car dans les statuts de ce fonds, la gestion de ce dernier est de la responsabilité du CR.